

**INITIATIVES D'AMÉLIORATION  
DES SERVICES AUX FAMILLES DES MILITAIRES  
MESSAGES-CLÉS**

---

Le Sommet sur les services aux familles des membres des Forces canadiennes (FC) tenu en mai 2008 a marqué le début d'une collaboration entre les dirigeants militaires et communautaires, les fournisseurs de services et les membres des familles des militaires pour améliorer le Programme des services aux familles des militaires (PSFM).

Les participants au Sommet sur les services aux familles des membres des FC ont déposé une série de recommandations à l'intention du Chef du personnel militaire (CPM) afin de faire évoluer le PSFM. Des thèmes principaux sont ressortis en matière de services aux familles des militaires : services de garde, emploi, éducation, santé mentale et soutiens sociaux, déploiement et réunion, et accès à des soins médicaux.

Des thèmes secondaires, qualifiés de « catalyseurs », ont également fait surface. Ces thèmes sont : la rémunération, les avantages sociaux et le régime de retraite des employés des Centres de ressources pour les familles des militaires; la gouvernance à l'échelle locale et nationale (la voix des familles), les services d'approche, les communications avec les familles, la sensibilisation et la reconnaissance, les infrastructures ainsi que les rapports et les protocoles en vigueur chez les fournisseurs de services locaux. Veuillez noter que tous les thèmes « catalyseurs » seront abordés par le groupe de travail pertinent convoqué par la DSFM durant les mois d'octobre à décembre 2008.

Pour faire suite aux conclusions du Sommet sur les services aux familles des membres des FC, le CPM a ordonné l'établissement de Comités consultatifs et de Groupes de travail qui auront pour objectif d'examiner et d'instaurer les recommandations dans le but ultime d'améliorer les services aux familles des FC.

Voici l'échéancier établi par le CPM pour exécuter les travaux :

Établissement des Comités consultatifs et des Groupes de travail	Septembre 2008
Début des travaux des Comités consultatifs et des Groupes de travail	Octobre 2008
Fin de la première ronde de recommandations des Comités consultatifs et des Groupes de travail	Mi-novembre 2008
Présentations des recommandations des Comités consultatifs et des Groupes de travail aux parties prenantes des services aux familles des militaires	Janvier 2009
Validation des recommandations et début de la rédaction des politiques et des programmes par les Comités consultatifs et les Groupes de travail	Janvier à mars 2009
Détermination de la voie à suivre concernant l'amélioration des services aux familles des militaires par les Comités consultatifs et des Groupes de travail	Avril 2009

Que sont les Comités consultatifs et les Groupes de travail et quels thèmes des services aux familles des militaires seront abordés?

Comité consultatif sur les déploiements et la réunion des familles des membres des FC

Le Comité consultatif sur les déploiements et la réunion des familles des militaires sera constitué d'un groupe diversifié de personnes, notamment des militaires ou des membres de leurs familles, qui comprennent l'incidence des déploiements et des réunions sur les familles des militaires. Le Comité donnera des orientations et formulera des recommandations stratégiques à l'intention de la DSFM pour l'élaboration de politiques et de programmes significatifs dans le domaine des déploiements et de la réunion des familles. Pour ce faire, les membres du Comité partageront leur expertise, leurs connaissances et leur expérience.

Comité consultatif sur l'emploi des familles des membres des FC

Le Comité consultatif sur l'emploi des familles des militaires sera constitué d'un groupe diversifié de personnes, notamment des militaires ou des membres de leurs familles, qui comprennent l'incidence du mode de vie transitoire sur les emplois des familles des militaires. Le Comité donnera des orientations et formulera des recommandations stratégiques à l'intention de la DSFM pour l'élaboration de politiques et de programmes significatifs dans le domaine de l'emploi des familles des militaires. Pour ce faire, les membres du Comité partageront leur expertise, leurs connaissances et leur expérience.

Comité consultatif sur l'éducation des familles des membres des FC

Le Comité consultatif sur l'éducation des familles des militaires sera constitué d'un groupe diversifié de personnes, notamment des militaires ou des membres de leurs familles, qui comprennent l'incidence du mode de vie transitoire sur les études des familles des militaires. Le Comité donnera des orientations et formulera des recommandations stratégiques à l'intention de la DSFM pour l'élaboration de politiques et de programmes significatifs dans le domaine de l'éducation des familles des militaires. Pour ce faire, les membres du Comité partageront leur expertise, leurs connaissances et leur expérience.

Comité consultatif sur les soins de santé des familles des membres des FC

Le Comité consultatif sur les soins de santé des familles des militaires sera constitué d'un groupe diversifié de personnes, notamment des militaires ou des membres de leurs familles, qui comprennent l'incidence du mode de vie militaire sur les soins de santé des familles des militaires. Le Comité donnera des orientations et formulera des recommandations stratégiques à l'intention de la DSFM pour l'élaboration de politiques et de programmes significatifs dans le domaine des soins de santé des familles des militaires. Pour ce faire, les membres du Comité partageront leur expertise, leurs connaissances et leur expérience.

Comité consultatif sur la santé mentale et le soutien social des familles des membres des FC	Le Comité consultatif sur la santé mentale et le soutien social des familles des militaires sera constitué d'un groupe diversifié de personnes, notamment des militaires ou des membres de leurs familles, qui comprennent l'incidence du mode de vie militaire sur la santé mentale et le soutien social des familles des militaires. Le Comité donnera des orientations et formulera des recommandations stratégiques à l'intention de la DSFM pour l'élaboration de politiques et de programmes significatifs dans le domaine de la santé mentale et du soutien social des familles des militaires. Pour ce faire, les membres du Comité partageront leur expertise, leurs connaissances et leur expérience.
Comité consultatif sur les services de garde pour les familles des membres des FC	Le Comité consultatif sur les services de garde pour les familles des militaires sera constitué d'un groupe diversifié de personnes, notamment des militaires ou des membres de leurs familles, qui comprennent l'incidence du mode de vie sur les services de garde pour les membres des familles des militaires. Le Comité donnera des orientations et formulera des recommandations stratégiques à l'intention de la DSFM pour l'élaboration de politiques et de programmes significatifs dans le domaine des services de garde pour les familles des militaires. Pour ce faire, les membres du Comité partageront leur expertise, leurs connaissances et leur expérience.
Groupe de travail sur les soins de santé des familles des membres des FC	Le Groupe de travail les soins de santé des familles des militaires sera constitué d'un groupe de parties prenantes dans les politiques, les programmes et/ou les services en place pour les familles des militaires. Les membres comprendront les incidences des soins de santé sur les familles des militaires. Le groupe de travail apportera des contributions pratiques à l'élaboration de politiques et de programmes visant à améliorer le soutien aux familles des militaires dans le domaine des soins de santé. Pour ce faire, les membres du Comité partageront leur expertise, leurs connaissances et leur expérience.
Groupe de travail sur la santé mentale et le soutien social des familles des membres des FC	Le Groupe de travail sur la santé mentale et le soutien social des familles des militaires sera constitué d'un groupe de parties prenantes dans les politiques, les programmes et/ou les services en place pour les familles des militaires. Les membres comprendront les incidences de la santé mentale sur les membres des familles des militaires. Le Groupe de travail apportera des contributions pratiques à l'élaboration de politiques et de programmes visant à améliorer le soutien aux familles des militaires dans le domaine de la santé mentale et du soutien social. Pour ce faire, les membres du Comité partageront leur expertise, leurs connaissances et leur expérience.

Groupe de travail sur l'emploi des familles des membres des FC

Le Groupe de travail sur l'emploi des familles des militaires sera constitué d'un groupe de parties prenantes dans les politiques, les programmes et/ou les services en place pour les familles des militaires. Les membres comprendront les incidences du mode de vie transitoire des militaires sur l'emploi des membres de leurs familles. Le Groupe de travail apportera des contributions pratiques à l'élaboration de politiques et de programmes visant à améliorer le soutien aux familles des militaires dans le domaine de l'emploi. Pour ce faire, les membres du Comité partageront leur expertise, leurs connaissances et leur expérience.

Quelle est la différence entre un Comité consultatif et un Groupe de travail?

	Groupe de travail (GT)	Comité consultatif (CC)
Composition	Le Groupe de travail sur les services aux familles des membres des FC sera constitué d'un groupe de parties prenantes dans les politiques, les programmes et/ou les services en place pour les familles des militaires.	Le Comité consultatif sera constitué d'un groupe diversifié de personnes, notamment des militaires ou des membres de leur famille, qui comprennent l'incidence du mode de vie militaire et le soutien dont ont besoin les familles des militaires.
But	Le Groupe de travail apportera des contributions pratiques à l'élaboration de politiques et de programmes visant à améliorer le soutien aux familles des militaires.	Le Comité donnera des orientations et formulera des recommandations stratégiques à l'intention de la DSFM pour l'élaboration de politiques et de programmes significatifs.
Mandat	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le Groupe de travail est mis sur pied pour élaborer des politiques et des programmes pertinents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le Comité consultatif est mis sur pied pour établir la direction des politiques et des programmes pertinents.</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Évaluer les recommandations formulées par le Comité consultatif en vue d'élaborer efficacement des politiques et/ou programmes pour les familles des militaires;</li> <li>▪ Déterminer la portée des politiques et des programmes, le cas échéant;</li> <li>▪ Formuler les composantes fondamentales des politiques et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Examiner et valider les recherches et les recommandations existantes sur les familles des militaires;</li> <li>▪ Examiner les recommandations présentées au CPM le 26 mai 2008, lors du Sommet sur les services aux familles des membres des FC;</li> <li>▪ Formuler et prioriser les recommandations;</li> </ul>

- des programmes;
- Préparer des ébauches de politiques et de programmes.
  - Désigner des partenaires pertinents et recommander des alliances entre le MDN, les FC, le gouvernement du Canada et les civils pour faire avancer et mettre en œuvre les recommandations sur les politiques et les programmes.
  - Par l'entremise de la DSFM et du DGSSPF, recommander (et au besoin, présenter) au CPM, à des fins d'approbation, un plan d'action par ordre de priorité en vue d'instaurer les ébauches de politiques, de programmes et d'initiatives élaborées par le Groupe de travail;
  - Veuillez noter qu'il incombe au CPM d'approuver ou de refuser la mise en œuvre de toute politique ou initiative et de tout programme.
- Résultats
- Présenter des options de politiques et de programmes au Comité consultatif
  - Élaborer des ébauches de politiques et de programmes selon les directives du gestionnaire de projet de la DSFM et du Comité consultatif

Voici des renseignements importants pour les membres des Comités consultatifs et des groupes de travail :

**Transport** La DSFM assumera les frais de voyage des participants selon les lignes directrices du Conseil du Trésor. Les participants doivent faire leurs préparatifs de voyage par l'entremise des Services de voyage du DGSSPF. Les participants doivent faire parvenir la Demande de transport aérien à la coordonnatrice des voyages de l'équipe du DGSSPF. Les participants sont responsables du transport entre l'aéroport et l'hôtel ou leur domicile et sont priés d'utiliser le mode de transport le plus économique.

**Hébergement** Des chambres ont été réservées pour les membres des Comités consultatifs et des Groupes de travail. Les participants doivent confirmer leur réservation en communiquant directement avec l'hôtel. Le coût de la chambre d'hôtel est à la charge des participants qui seront remboursés sur réception de la demande d'indemnité de voyage ci-jointe. Les participants sont responsables des dépenses personnelles engagées à l'hôtel (p. ex. bar, casse-croûte, dépanneur, appels téléphoniques, etc.)

- Repas Les repas seront aux frais des participants et seront remboursés conformément aux lignes directrices du CT. Les participants seront informés de l'emplacement des restaurants les plus près.
- Tenue vestimentaire La tenue d'affaire décontractée est de mise.
- Langue Pour s'assurer que tous les membres des Comités consultatifs et des Groupes de travail participent activement aux discussions et aux activités, la DSFM veillera à mettre les services suivants à leur disposition :
- a. réunions face à face : des services d'interprétation simultanée seront offerts lors des réunions face à face et des activités;
  - b. téléconférences : toutes les téléconférences seront organisées au moyen du service de téléconférence de la DSFM. Les téléconférences se dérouleront en anglais et en français. Les membres des CC et des GT qui ont besoin des services d'interprétation doivent :
    - réserver un appareil de téléconférence à leur CRFM;
    - embaucher localement un spécialiste en interprétation simultanée ou chuchotée. La DSFM se chargera de payer ces frais ou de les rembourser;
  - c. documents écrits : tout le matériel qui n'est pas produit par la DSFM sera distribué dans la langue d'origine, à moins que la traduction soit nécessaire. Au besoin, la traduction des documents sera fournie dans un délai de 7 à 10 jours ouvrables. Tout le matériel produit par la DSFM sera fourni dans les deux langues officielles.

Les renseignements sur les activités et les résultats des travaux des Comités consultatifs et des Groupes de travail et sur les initiatives portant sur l'amélioration des services aux familles des militaires seront affichés sur les sites Web suivants :

- a. <http://www.cfpsa.com/fr/psp/dmfs/enhancement.asp> Ce site comporte une section réservée à chacun des Comités consultatifs et des Groupes de travail. Des mises à jour y seront affichées deux fois par semaine. Les intéressés y trouveront des renseignements sur les activités à venir, des résumés des réunions et des discussions, les recommandations principales, etc.;
- b. [www.centrepointhe.info](http://www.centrepointhe.info) Ce site sera l'hôte d'un groupe de discussion où tous les intéressés seront invités à formuler des opinions ou des commentaires sur les résultats des travaux des Comités consultatifs et des Groupes de travail. Ces commentaires serviront d'ailleurs à éclairer les travaux.

